



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

VERS DE
NOUVEAUX
HORIZONS !



09 OCTOBRE
LES ARÈNES
METZ



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2020 : VERS DE NOUVEAUX HORIZONS !

C'est un rendez-vous annuel incontournable tant en Lorraine, qu'en Alsace ou en Champagne : l'assemblée générale de chacune des trois régions est l'occasion de rassembler les professionnels pour échanger et se rencontrer autour du rapport annuel d'activité, des comptes et d'ateliers thématiques de formation.

Cette année, c'est un rendez-vous plus singulier auquel sont conviés les quelque 1300 Experts-Comptables que comptent les trois régions réunies. Pour anticiper la fusion d'une certaine manière, qui sera effective dès décembre prochain, les Assemblées Générales des Conseils Régionaux de Lorraine, d'Alsace et de Champagne se déroulent ensemble. Un événement conjoint pour esquisser les prémisses de la future région ordinaire Grand Est et commencer à construire concrètement ce grand ordre sur les fondations déjà bien installées des trois conseils régionaux.

Découvrir l'organisation et les pratiques des trois Conseils régionaux avant les premiers pas d'une région trois fois plus grande c'est donc l'ambition de cette journée inédite, qui doit permettre la rencontre entre Lorraisons, Alsaciens et Champenois dans un moment de convivialité en un lieu géographique neutre.

La ville de Metz a ainsi été retenue pour accueillir cette journée sans précédent, pour sa neutralité au regard des sièges des trois conseils régionaux que sont Nancy, Strasbourg et Reims, mais aussi pour l'aspect central que la ville représente, au cœur de la région Grand Est. C'est en particulier aux Arènes de Metz que se déroule cette rencontre, permettant également au plus grand nombre de se réunir en garantissant à tous la sécurité nécessaire aujourd'hui.

Car c'est aussi dans un contexte sanitaire particulier que se déroulent ces Assemblées Générales. Un contexte qui a contraint les Présidents des conseils régionaux à réinventer le rendez-vous au regard des mesures gouvernementales.

La journée, articulée autour de la présentation des grandes actions menées, à travers le rapport d'activité, de la présentation des comptes et de l'orientation budgétaire de la future région ordinaire Grand Est, mais également d'une conférence de Pierre SABATIER sur l'importance de s'adapter à un monde en perpétuelle évolution, doit aussi permettre d'envisager une reprise tous ensemble, en encourageant la confiance et l'optimisme.



**Christian
BERTHOLD**
Président CROEC
Alsace



**Virginie
VELLUT**
Présidente CROEC
Champagne



**Valérie
CREUSOT-RIVIÈRE**
Présidente CROEC
Lorraine

Réforme administrative des Régions : une nouvelle organisation territoriale de l'Ordre

PAR GAËLLE PATETTA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT & DIRECTEUR JURIDIQUE, CONSEIL SUPÉRIEUR

À la suite du redécoupage des régions administratives françaises, la Tutelle de l'Ordre des experts-comptables a souhaité que la carte ordinaire des Conseils régionaux de l'Ordre soit adaptée. Ainsi, les textes encadrant l'exercice de la profession ont été modifiés pour revoir le périmètre géographique des Conseils régionaux de l'Ordre (loi Pacte du 22 mai 2019, décret du 19 novembre 2019, arrêté du 17 avril 2020).



DES REDÉCOUPAGES GÉOGRAPHIQUES NE PORTANT PAS ATTEINTE AUX ENJEUX DE PROXIMITÉ DE L'ORDRE

Sur les vingt-trois Conseils régionaux et Comités départementaux existants avant la loi Pacte, sept régions vont ainsi voir leur périmètre géographique modifié, avec, à terme, seize Conseils régionaux et deux Comités départementaux de l'Ordre. Afin de ne pas altérer la qualité de service de nos institutions régionales, l'Ordre a obtenu la création de représentations territoriales à l'intérieur des Conseils régionaux. L'objectif est de parer aux risques de désertification et de désengagement des professionnels. La création de

ces représentations territoriales permettra ainsi à la fois de conserver des points de proximité pour l'instruction des dossiers et d'assurer efficacement le suivi local de la politique du Conseil régional. La proximité géographique préservera aussi l'efficacité des élus régionaux chargés du déploiement local.

DES ÉLECTIONS REVISITÉES

Cette réforme territoriale modifie également le nombre d'élus dans les Conseils régionaux et au Conseil supérieur de l'Ordre. Dans les Conseils régionaux, un nouveau barème, augmenté d'une tranche pour s'adapter à l'augmentation de la taille des régions, est mis

en place (de 8 à 36 élus). Au sein du Conseil supérieur, le nombre d'élus passe de 46 à 40.

Enfin, les règles électorales ont été modernisées, puisque le mode de scrutin des élus du Conseil supérieur de l'Ordre et des Conseils régionaux devient un scrutin au suffrage universel direct. Les experts-comptables éliront ainsi les élus du Conseil supérieur en même temps que ceux des Conseils régionaux et des Comités départementaux. L'Ordre des experts-comptables est novateur en la matière puisqu'il est le seul des professions réglementées à avoir introduit un tel mode démocratique de scrutin.

RÉGIONALISATION : CE QUI CHANGE POUR LE GRAND EST

- Un seul conseil regroupant des élus lorrains, champenois, alsaciens et ardennais
- 30 élus, 10 femmes et 20 hommes
- Siège : Strasbourg, mais des représentations territoriales demeurent à Nancy et Reims
- Des compétences réparties sur les différents territoires

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Vendredi 09 octobre 2020 aux
Arènes de Metz

5 Avenue Louis le Débonnaire
À 10 minutes à pied de la gare

PROGRAMME

09h15 - 10h00 : Café accueil

10h00 - 12h30 : Assemblées Générales et intervention de Charles-René TANDÉ, Président du Conseil Supérieur

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 15h30 : Conférence de Pierre SABATIER "Adaptez-vous à un monde qui change ! L'avenir appartient aux petits connectés."

15h30 : Une activité au choix

- Visite de Metz à pied, de la Gare impériale à la Lanterne du Bon Dieu (1h30)
- Visite guidée du Centre Pompidou (1h30)
- Découverte de Metz en petit train (1h)

17h00 : Fin de la journée

"ADAPTEZ-VOUS À UN MONDE QUI CHANGE ! L'AVENIR APPARTIENT AUX PETITS CONNECTÉS"



Pierre SABATIER vous propose de prendre de la hauteur en analysant les 4 révolutions environnementale, géopolitique, démographique et technologique qui vont dessiner le nouveau monde avant de vous présenter les retombées (risques et surtout opportunités) pour votre secteur d'activité, vos métiers et votre entreprise.



i Pour la sécurité de tous, le port du masque sera obligatoire, du gel hydroalcoolique sera à votre disposition et les règles de distanciation seront respectées dans les salles et lors du déjeuner.



QU'EST-CE QUE L'ORDRE ?

Un réseau de professionnels au service de l'Économie

Créé par l'ordonnance de 1945 et placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, l'Ordre des Experts-Comptables a pour vocation de gérer et d'animer le plus grand réseau français de professionnels libéraux au service de l'entreprise.

Représenter, défendre, valoriser les professionnels et les accompagner dans leur développement, telles sont les missions que l'Ordre des Experts-Comptables assume quotidiennement tout en demeurant le garant de l'éthique de la profession, aussi bien vis-à-vis des pouvoirs publics que du monde économique.

Cette vocation s'exprime par un engagement constant dans l'avenir de la profession : de la formation des jeunes à la maîtrise des grandes évolutions. Partout, l'Ordre des Experts-Comptables répond présent au progrès et à la dynamique du futur.

Dans une économie mondialisée, l'Ordre des Experts-Comptables est actif dans tous les organismes internationaux et européens représentatifs de la profession comptable. Il développe également des actions de coopération et de partenariat avec les pays francophones d'Afrique et d'Asie.

L'Ordre des Experts-Comptables est représenté par le Conseil Supérieur au niveau national et international, et au niveau régional par vingt-trois conseils régionaux.

Il veille au respect du code de déontologie de la profession, et intervient lors de litiges entre experts-comptables et clients ou entre confrères.

Il lutte également contre l'exercice illégal de la profession : tout exercice de la profession d'expert-comptable sans être préalablement inscrit au Tableau de l'Ordre est interdit et passible de poursuites.

Le Conseil régional de l'Ordre se doit aussi d'accompagner les experts-comptables stagiaires en assurant le bon déroulement des stages et en les aidant à s'insérer dans la profession. Il accompagne les Experts-Comptables et les conseille en formation tout au long de leur exercice professionnel. Il organise et assure le contrôle qualité des experts-comptables en veillant au respect des normes professionnelles édictées.

LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE

De l'établissement des comptes annuels au conseil en matière de gestion, de droit des affaires, de droit fiscal, de droit social ou encore de conseil à l'export, l'expert-comptable est le conseil permanent du chef d'entreprise. Il intervient dans de nombreux domaines et dispose d'une vue globale de l'entreprise. Il se positionne ainsi comme le partenaire du dirigeant qu'il conseille dans ses choix stratégiques pour améliorer les performances de sa structure et développer sa rentabilité.

Pour cela, il doit bien comprendre le fonctionnement de chaque entreprise qu'il accompagne, les contraintes liées à son activité et les objectifs souhaitées par sa direction. Tout en respectant une déontologie rigoureuse, l'expert-comptable suggère à son client toutes les options bénéfiques pour son entreprise.

Au cœur de toutes les décisions, l'expert-comptable apporte également des réponses ponctuelles adaptées aux différents évènements de la vie de l'entreprise.

Ses domaines d'intervention :

- Comptabilité de l'entreprise,
- Gestion de l'entreprise,
- Obligations légales de l'entreprise en matière comptable, fiscale, sociale et de droit des sociétés,
- Informatisation de l'entreprise,
- Audit de l'entreprise.

À l'écoute de ses clients, il est à la fois conseil et moteur. Grâce à sa vision globale du monde de l'entreprise, il appréhende, comprend et analyse les forces et les faiblesses de celle-ci. En tant que spécialiste, il conduit ses missions avec rigueur et précision et veille aux intérêts spécifiques de l'entreprise ainsi qu'à son développement.

Sur le plan réglementaire, il prépare et établit les comptes annuels de l'entreprise : bilan, compte de résultat, documents annexes, les comptes consolidés, les situations comptables périodiques et les comptes prévisionnels. Il produit également des documents comptables (journals, grands livres, balances, etc.), fait des audits contractuels et participe au processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

► *Plus d'information : <http://www.experts-comptables.fr/>*

FIABILISER LA VIE ÉCONOMIQUE

Les entreprises et associations évoluent dans un environnement économique de plus en plus complexe et multiple. La situation économique tendue crée, quant à elle, un territoire de compétition exacerbée où la performance est vitale. Dans ce contexte, la production et la validation d'informations comptables et financières fiables est absolument indispensable.

UN ACCOMPAGNEMENT PERMANENT ET COMPLET DES ENTREPRISES

Les chefs d'entreprise, notamment de PME et TPE, ressentent un fort besoin d'être accompagnés notamment lors des étapes clés de la vie de leur structure : création, développement d'activité, acquisition, recherche de financement, transmission, etc.

Les experts-comptables agissent, auprès d'eux, comme conseil en leur permettant de produire et surtout d'analyser des données économiques et financières pertinentes. Les objectifs sont d'abord de sécuriser le dirigeant quant à la fiabilité des informations dont il dispose, puis surtout de l'aider à les traduire pour prendre les bonnes décisions.

La permanence de la mission de l'expert-comptable permet la création d'un espace de confiance partagée, basée sur une bonne connaissance des spécificités de l'entreprise, mais aussi sur une compréhension de la personnalité du dirigeant. L'éventail très large de ses domaines d'intervention, de la comptabilité au conseil, en passant par le droit, lui permet de comprendre l'ensemble des enjeux auxquels le dirigeant doit faire face.

LES CHIFFRES EN RÉGION

En Lorraine

427 Experts-Comptables
450 Sociétés d'expertise comptable
147 Experts-Comptables stagiaires
41 Associations de Gestion et de Comptabilité

En Alsace

700 Experts-Comptables
690 Sociétés d'expertise comptable
260 Experts-Comptables stagiaires
18 Associations de Gestion et de Comptabilité

En Champagne

278 Experts-Comptables
225 Sociétés d'expertise comptable
54 Experts-Comptables stagiaires
44 Associations de Gestion et de Comptabilité

Le Grand Est demain

1453 Experts-Comptables
1407 Sociétés d'expertise comptable
464 Experts-Comptables stagiaires
111 Associations de Gestion et de Comptabilité

UNE PROFESSION QUI RECRUTE !

19 000 experts-comptables (14 500 sont également commissaires aux comptes) exercent en France. Leurs cabinets emploient au total 120 000 collaborateurs et procèdent chaque année à près de 15 000 nouvelles embauches.

UN VRAI BESOIN DE RECRUES !

L'expertise-comptable fait partie des rares professions qui recrutent en ces temps de crise.

Les 15 000 recrues annuelles sont le plus souvent des jeunes diplômés de formation supérieure en gestion, finances ou de grandes écoles de commerce. Schématiquement, ces jeunes viennent avec deux optiques. La première est de faire carrière au sein des cabinets pour, une fois le stage

professionnel de trois ans effectué et le diplôme final (Diplôme d'expertise comptable (DEC) obtenu, devenir expert-comptable. Les perspectives sont réelles avec un déficit annuel de 300 à 400 diplômés. La seconde consiste à passer les premières années de vie professionnelle au sein d'un cabinet pour ensuite valoriser cette expérience en entreprise. Les cabinets font, dans ce cas, office de réelle « deuxième école ».

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE CARRIÈRES POSSIBLES

Les experts-comptables interviennent dans toutes les entreprises, des plus petites aux multinationales, mais aussi dans le secteur associatif. Associée à la possibilité d'une spécialisation sectorielle, cette diversité offre une rare potentialité de modes d'exercice.

Cette ouverture est un réel atout pour de jeunes diplômés qui peuvent attendre de passer quelques années au sein d'un cabinet pour choisir l'orientation en accord avec ses aspirations.

En complément de son activité technique, un expert-comptable est également un manager voire un dirigeant d'entreprise s'il est à la tête de son cabinet.

► Pour plus d'information : <http://www.futureexpert.com/>

COORDONÉS & CONTACT PRESSE

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LORRAINE

46 cours Léopold
BP 80379
54007 NANCY Cedex
Tél : +33 (0)3 83 39 20 00

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'ALSACE

11 avenue de la Forêt-Noire
CS 40033 – 67084 Strasbourg CEDEX
Tél : 03 88 45 60 25

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE CHAMPAGNE

41 bd de la Paix
51723 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 85 18 78

CONTACT PRESSE :

Léa RUGGERI

06.63.65.47.39 | 03.83.39.20.00

lruggeri@crlorraine.experts-comptables.fr